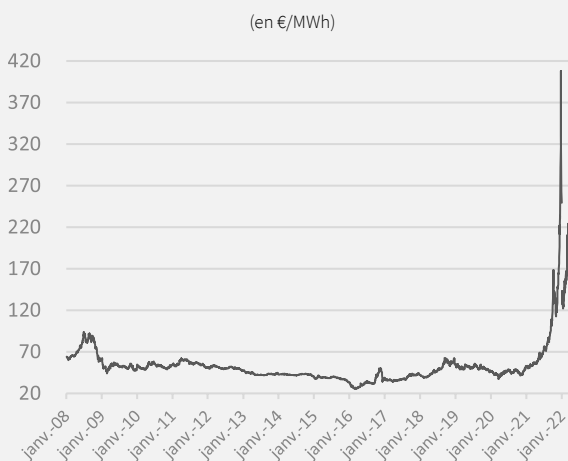




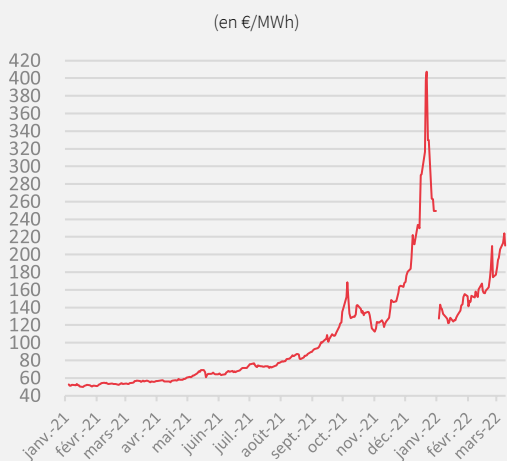
L'électricité monte, dans un contexte global d'inflation des prix de l'énergie

Évolution du prix de l'électricité depuis 2008



(source EEX - 9 mars 2022)

Évolution du prix de l'électricité sur 1 an



ARENH



(source EEX - 9 mars 2022)

Montagnes russes pour le carbone

Quel revirement de tendance pour le carbone ! En janvier, les prix élevés du gaz et la tension sur son approvisionnement continuent de profiter aux centrales à charbon, fortement sollicitées. Le CO₂ dépasse son plus haut historique dès début février et franchit de nouveaux plus hauts, lorsque EDF révisé à la baisse sa prévision de production nucléaire pour 2022, puis pour 2023. Mi-février, le carbone frôle les 100€/t. La demande de permis d'émissions de carbone ne faiblit pas, les prix du carbone avec. Mais l'invasion de l'Ukraine rompt sans attendre cette dynamique haussière : les investisseurs liquident leurs positions, afin de se couvrir contre l'envolée des prix du gaz et de l'électricité. Le carbone chute à 55€/t le 8 mars : répercutant les craintes sur la santé économique de la zone euro, il suit plutôt l'évolution des indices boursiers que des cours de l'énergie.

Le pétrole tutoie les sommets, le charbon et le gaz suivent de près

Les prix du charbon sont tirés à la hausse par la reprise économique et les tensions sur le marché du gaz. Les prix répercutent aussi les inquiétudes géopolitiques, la Russie étant le plus grand fournisseur de charbon d'Europe. La forte correction des prix du CO₂ n'aura pas suffi à faire infléchir les prix.

Les cours du Brent, déjà en hausse en janvier, s'envolent en février. En cause, une demande soutenue, alors que l'offre est contrainte, entre coupe de l'Opep+, embargo du pétrole iranien et tensions géopolitiques extrêmes. Après avoir renoué avec ses plus hauts de 2014 en février, le Brent s'approche début mars des 140\$/b, record historique de 2008.

Côté gaz, la guerre russo-ukrainienne fait exploser les cours. Ces derniers avaient pourtant recouvré une certaine stabilité en janvier : l'offre abondante de GNL permettait en effet de limiter les effets haussiers sur les échéances long terme. De 45,72€/MWh le 3 janvier, le Cal-23 grimpe à 78,14€/MWh le 24 février et s'affiche à 88,4€/MWh le 8 mars.

L'électron au diapason des fondamentaux

Après avoir fortement corrigé à la baisse pendant la trêve des confiseurs, le Cal N+1 repart à la hausse dès janvier, notamment au lendemain des annonces d'EDF qui abaisse son objectif de production de 30 TWh pour 2022. Les marchés sont aussi perturbés par la crise au Kazakhstan: le pays est en effet le 1er premier producteur mondial d'uranium et fournit 20% du minerai des centrales nucléaires françaises. Le Cal-23 grimpe de 127,28€/MWh le 3 janvier à 152,71€/MWh le 31 janvier. En février, l'électron augmente encore, répercutant tout d'abord la hausse du carbone et la révision à la baisse de la production d'EDF pour 2023 (300-330TWh vs 340-370TWh). Le Cal-23 traite à 167€/MWh le 14 février. Par la suite, il répercute de plein fouet la volatilité du gaz, conséquence immédiate de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et ce sur toutes les échéances. Le Cal-23 bondit à 209,5 €/MWh le 24 février tandis que le Cal 24 passe à 131,50 €/MWh, soit une hausse de 30% depuis le 1er février. La forte chute des prix du carbone ne permettra pas d'influer les cours à la baisse, mais seulement de limiter la hausse sur les échéances les plus lointaines. Le 7 mars, le Cal-23 s'affiche ainsi à 213 €/MWh tandis que le Cal-24 est redescendu à 122,81 €/MWh.

Synthèse et préconisation

L'avenir du mécanisme ARENH continue d'être soumis à des incertitudes, tant sur ses volumes, son prix que son maintien. En attendant, il permet d'amortir la hausse des prix dans les contrats de fourniture. A suivre dans les jours qui viennent, la mise à disposition par EDF d'un volume d'ARENH complémentaire pour 2022 qui permettrait d'alléger la facture des consommateurs.



La faible capacité nucléaire et les tensions géopolitiques pèsent sur les marchés. Les marchés du gaz continueront à dicter leur loi pour les mois à venir.

Benoît Wintergerst
Directeur Énergie & Prix - Opéra Énergie